



Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Après 11 ans d'accompagnement en tant qu'actionnaire de référence, Wendel a réalisé avec succès la cession de sa participation résiduelle dans Legrand

Wendel a réalisé avec succès la cession de la totalité des 14,4 millions actions qu'elle détenait encore dans Legrand S.A. (« Legrand »), soit 5,4% du capital, au prix de 36€ par action. Avec un produit de cession d'environ 520 millions d'euros, cette opération permet à Wendel d'enregistrer une plus value d'environ 370 millions d'euros.

La réalisation de cette cession constitue la dernière étape du désengagement progressif du capital de Legrand par Wendel, qui, en 2002, avait mené l'acquisition avec Kohlberg Kravis Roberts & Co (« KKR »).

Wendel avait investi pour sa part 659 millions d'euros, permettant d'avoir avec KKR le co-contrôle de Legrand. En avril 2006, les deux partenaires ont décidé d'introduire de nouveau Legrand en bourse, tout en gardant le co-contrôle de la société. C'est à partir de novembre 2009 que Wendel et KKR (ce dernier étant totalement désengagé depuis mars 2012) ont décidé de réduire progressivement leur participation au capital de cette très belle société, ceci afin de favoriser la liquidité du titre et augmenter la part du flottant. Ce mouvement de désengagement progressif a permis à Legrand d'intégrer l'indice CAC 40 en décembre 2011.

Au total, l'investissement dans Legrand par Wendel a généré un TRI global de 19% et un multiple de 3,9x sur 11 ans. Les ressources dégagées par cette opération permettront à Wendel de poursuivre sa stratégie visant à renouveler son portefeuille et augmenter son exposition aux investissements « non-cotés ».

Depuis l'entrée de Wendel au capital de Legrand, le chiffre d'affaires de Legrand est passé de 2,9 milliards d'euros en 2002 à près 4,5 milliards d'euros en 2012, le nombre d'employés a augmenté d'environ 10 000 (il s'élève aujourd'hui à 35 000 employés dans le monde, dont 2 100 en R&D) et la couverture géographique a été étendue année après année, Legrand réalisant aujourd'hui ses ventes dans plus de 180 pays. Cette évolution s'est accompagnée d'un accroissement du poids des nouvelles économies qui représentaient 38% du chiffre d'affaires total en 2012 contre 17% en 2002.

Depuis 2002, Wendel a ainsi pleinement rempli son rôle d'actionnaire professionnel de long terme en s'impliquant fortement dans le développement du leader mondial de l'appareillage électrique et du cheminement de câbles. Tout au long des 11 dernières années, Wendel a accompagné le management de Legrand dans sa stratégie de croissance organique, basée sur son expansion à l'international (Asie, Amérique latine et Europe de l'Est), ainsi que le lancement continu de nouveaux produits (près de 5% du chiffre d'affaires sont dépensés en R&D chaque année), et de croissance externe avec plus de 30 acquisitions réalisées depuis 2002 dans ses métiers historiques et dans de nouveaux segments porteurs (notamment dans les domaines de la performance énergétique et de l'assistance à l'autonomie).

Cette nouvelle ère de croissance pour le groupe s'est poursuivie sous l'impulsion de Gilles Schnepf qui fut nommé Président Directeur Général en 2006. La collaboration étroite entre l'équipe de direction de Legrand, Wendel et son partenaire KKR s'est traduite par des résultats remarquables et un investissement réussi.

Depuis son introduction en bourse en 2006 à un prix de 19,75€ par action, le cours de l'action Legrand a augmenté de +88% alors que l'indice CAC 40 reculait de -26% sur la même période.

Après l'annonce par Legrand de solides résultats pour le premier trimestre 2013, en dépit d'un environnement économique mondial globalement défavorable, de la confirmation des objectifs 2013 et de la poursuite de la

stratégie de croissance externe autofinancée, Wendel souhaite réaffirmer avec vigueur sa confiance dans le développement futur de Legrand et dans la solidité et la qualité de son modèle économique, mis en œuvre avec brio par l'équipe dirigeante. Ses représentants quitteront le Conseil d'Administration de Legrand dans les mois à venir.

Avertissement

Aucune communication ni aucune information relative à la vente par Wendel des actions Legrand ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions Legrand par Wendel peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Wendel n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen et telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.

L'offre et la vente des actions Legrand par Wendel en France sera effectuée dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables. L'offre ne sera pas ouverte au public en France.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « Etats membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions Legrand vendues par Wendel rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les actions Legrand ne pourront être offertes ou vendues par Wendel dans les Etats membres qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont (a) des investisseurs professionnels au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (« Financial Promotion Order »), (b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions Legrand n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act et Wendel n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis d'Amérique.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Toute décision d'acheter des actions de Legrand doit être effectuée uniquement sur la base des informations publiques concernant Legrand. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Goldman Sachs International ou Wendel, et n'ont pas été vérifiées indépendamment par Goldman Sachs International ou Wendel.

A propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. A travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Van Gansewinkel Groep aux Pays-Bas, excecet en Allemagne, Mecatherm, Parcours en France et dans IHS en Afrique.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Notation attribuée par Standard & Poor's : Long terme, BB+ perspective stable – Court terme, B depuis le 24 avril 2013.

Wendel est le Mécène Fondateur du Centre Pompidou-Metz. En raison de son engagement depuis de longues années en faveur de la Culture, Wendel a reçu le titre de Grand Mécène de la Culture le 23 mars 2012.



Contacts journalistes

Christine Anglade-Pirzadeh : + 33 (0) 1 42 85 63 24
c.angladepirzadeh@wendelgroup.com

Christèle Lion : + 33 (0) 1 42 85 91 27
c.lion@wendelgroup.com

Contacts Analystes et Investisseurs

Laurent Marie : +33 (0)1 42 85 91 31
l.marie@wendelgroup.com

Olivier Allot : +33 (0)1 42 85 63 73
o.allot@wendelgroup.com